

Arthrographie

Vous pouvez réaliser cet examen au Centre Hospitalier de Perpignan, dans le service d'imagerie médicale et interventionnelle. Vous recevrez une information complète sur votre prise en charge ainsi que sur la réalisation de l'examen.

Comment prendre rendez-vous ?

Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 8H00 à 17H30.

Tel : 04 68 61 65 16
Fax : 04 68 61 63 58

Qu'est-ce qu'une arthrographie ?

L'ARTHROGRAPHIE consiste à injecter à l'aide d'une aiguille un liquide iodé à l'intérieur d'une articulation. Des clichés radiographiques permettent ensuite d'étudier le contenu de l'articulation. L'arthrographie peut être complétée immédiatement par un scanner de l'articulation. Ceci ne nécessitera pas de deuxième piqûre.

Durée de l'examen

Entre 1h et 1h15 au total selon la région à examiner.

Contre-indications

Allergie connue aux produits de contraste.